

Procès-verbal de la 13ème Assemblée ordinaire des délégués, tenue dans la salle communale Adrien Lachenal de Versoix, le 18 mars 2017

M. André MAURY, Président de l'Association sportive genevoise de tir (ASGT), ouvre la séance à 10h00 et demande à l'assemblée de se lever pour l'entrée de la bannière cantonale.

Le Président salue et remercie de leurs présences les invités ainsi que les délégués des Sociétés genevoises, tireuses et tireurs.

Le Président remercie **Mme Ornella ENHAS**, Maire de la Ville de Versoix, pour la mise à disposition de la salle, ainsi que pour la prise en charge de l'apéritif.

Il rappelle l'importance de ces gestes et attentions, et relève que ceux-ci sont chaleureusement appréciés par notre association.

Il remercie également la Ville de Versoix pour l'acceptation et la mise à disposition d'un stand de tir sur la commune.

Les personnalités suivantes sont présentes :

- **M. Pierre MAUDET**, Conseiller d'état en charge du département de la sécurité et de l'économie
- **Mme Ornella ENHAS**, Maire de la Ville de Versoix,
- **M. le Brigadier Erick LABARA**, Cdt br inf mont 10
- **M. Jérôme FALLEY**, Directeur général de l'office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
- **M. le col EMG Urs LOFFËL**, Cdt place d'arme et de l'ER sauvetage 76
- **M. le Lt-col Richard ANDRE**, Of féd de tir 1
- **M. Marc STUDER**, Président de la Fondation pour la conservation de la maison du gén Guillaume Henri DUFOR
- **M. Jean-Luc CLOUX**, Représentant Société vaudoise des carabiniers
- **M. Yves FURER**, Président de la société vaudoise des tireurs sportifs
- **M. Hugo PETRUS**, Président de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir
- **M. Oswald MISCHLER**, Représentant Fédération Jurassienne de tir
- **M. Fabien THURLER**, Représentant la Société cantonale des tireurs Fribourgeois
- **Mme Vivienne DUPPENTHALER**, Membre de la commission de tir C10 C50m
- Notre Président d'honneur, **M. Michel FRANCEY**, ainsi que les 8 **membres d'honneur** présents aujourd'hui.
- **M. Otto KUNZ**, Ancien Président ASGT
- **M Léonard CLEMENT**, Directeur de la Musique Municipale de Versoix, qui a accepté d'agréer cette assemblée.

De nombreuses personnes se sont excusées :

- **M. Olivier JORNOT**, Procureur général
- **M. Guillaume BARAZONE** Maire de Genève
- **M. le div Roland FAVRE**, Cdt de la région ter 1
- **M. le cap Eric SENE**, Cdt ar ai
- **M. Yves BEZANCON**, Directeur du centre logistique et militaire
- **M. Roger SERVETTAZ**, Président AGS
- **M. Olivier MUTTER**, Commission cantonale d'aide au sport
- **Mme Dora ANDRES**, Présidente de la Fédération Suisse de Tir
- **M. Yvan PERRIN**, Président de Société Neuchâteloise de tir sportif
- **M. Claude MAILLEFER**, Responsable du concours fédéral de société C50

Ainsi que les **13 membres d'honneur**, qui ont également pris la peine de s'excuser.

En préambule, M Reto Schucan, Président de la Société de Tir de Versoix organisateur et support logistique d'un jour nous présente sa Société. Celle-ci est constituée de 680 membres et fait partie d'une des plus grandes de la commune, il évoque également un futur développement des infrastructures du stand actuel, tout en désirant garder les principes et les valeurs qui ont fait cette société.

Mme Ornella ENHAS, Maire de la Ville de Versoix, nous apporte le message des autorités et nous présente sa commune. Elle nous décrit les investissements et le développement que cette ville qui est devenu Versoix. Elle mentionne plus particulièrement les travaux pharaoniques durant les 3 ans à venir. Elle rappelle aussi quelques événements culturels, tel que Festichoc, par exemple.

HOMMAGE AUX DISPARUS

La grande famille des tireurs perd annuellement des membres fidèles et dévoués qui ont été actifs dans différentes fonctions de leurs sociétés en n'ayant jamais ménagé leur engagement soit dans le temps consacré, soit dans la durée.

In Memoriam

Nous les rappelons à votre mémoire, il s'agit de :

- | | |
|-------------------------------|--|
| M. BEYELER Raymond, | Membre d'honneur, directeur de tir, directeur JT de la Société Les Amis du Mannequin |
| M. CLERC André, | Commissaire de 1991 à 2000, médaille de Mérite en 2001 des Exercices de l'Arquebuse et la Navigation |
| Mme DE SOUZA Maria, | Membre actif de la Société de tir de Versoix |
| M. FAEH Charles, | Ancien secrétaire de la Société Servir Police |
| M. GABRIEL René, | Membre actif de la Société de tir de Versoix |
| M. GROUX Raymond, | Membre actif de la Société de tir de Versoix |
| M. KELLER Ernest, | Coach du groupe Carabiniers Genevois, 16 fois Champion Suisse au pistolet P50, P25 et P10 entre 1977 et 1994 |
| M. KURSNER Georges, | Trésorier durant 51 ans de la section de tir des Carabiniers Genevois. A fonctionné également comme secrétaire, trésorier, rédacteur du bulletin « le Carabinier Genevois » intendant du matériel, vice-président et président de 1949 à 1950 et de 1956 à 1958, pour la Société Militaire des Carabiniers Genevois. |
| M. OQUEY Raymond, | Membre actif de la Société de tir de Versoix |
| M. RUPP Michel, | Commissaire de 1989 à 1997 des Exercices de l'Arquebuse et la Navigation |
| Mme STROZZEGA Yolande, | Membre octogénaire de la Société de tir de Versoix |

1. Ouverture et constitution de l'assemblée, nomination des scrutateurs :

Ouverture de la 13^{ème} assemblée de l'Association sportive genevoise de tir.

Elle a été convoquée conformément aux statuts, nous pouvons dès lors délibérer valablement. La tenue du procès-verbal est confiée à notre secrétaire, Karine Tschopp.

Le Président invite les délégués qui prendront la parole à s'annoncer, d'attendre que l'on apporte le micro et ensuite de donner leur nom, prénom et société représentée, avant de formuler leurs questions ou remarques.

Toutes les décisions se votent à main levée ou à bulletin secret, ceci à la demande de l'assemblée (1/4 des présents), la majorité simple est appliquée.

Le Président demande que tous les points soumis à l'assemblée soient votés au moyen du bulletin de vote.

L'ordre du jour, remis avec la convocation, comporte les points suivants :

- 1) Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs
- 2) Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 19 mars 2016
- 3) Rapport de gestion 2016
- 4) Compte rendu financier 2016
- 5) Rapport des vérificateurs aux comptes
- 6) Discussion et approbation des rapports
- 7) Fixation des cotisations 2017
- 8) Présentation, discussion et approbation du budget 2017
- 9) Démissions et Elections :
 - 9.1 Election du Président
 - 9.2 Démissions au comité
 - 9.3 Elections au comité
 - 9.4 Désignation d'une société à la vérification des comptes
 - 9.5 Présentation des membres du bureau
- 10) Informations et divers
- 11) Remise de prix à des Jeunes Tireurs
- 12) Distribution des prix et médailles
- 13) Propositions de sociétés

L'ordre du jour est accepté sans remarque et la parole n'est pas demandée.

Suite à la démission de la Société des Tireurs Vétérans, l'ASGT compte 22 sociétés.

Constitution de l'assemblée : L'assemblée se compose de la manière suivante :

Sociétés représentées	20
Délégués présents	44
Membres d'honneur	09
Membres du comité	12
Membres ayant droit de vote	65
Majorité moitié des votants + 1	33

Le Président ne participe au vote qu'en cas d'égalité.

Le Président a nommé les scrutateurs suivants :

1^{er} Jean-Daniel GERBER
2^{ème} Olivier PERNOUX

2. PV de la 12ème assemblée générale du 28 mars 2016 à Collonge-Bellerive, Salle communale, Ecole élémentaire de Collonge.

Vous trouvez le procès-verbal aux pages 4 du rapport annuel 2016

3. Rapport de gestion de l'année 2016 :

En avant-propos les champions de l'année sont nommés, félicités et applaudis

Championnat Suisse individuel pistolet 50m

Pistolet libre à Lausanne, M. Patrick VALENTINI 1^{er}, champion suisse médaille d'or

PSPC M. Steve DEMIERRE 1^{er}, champion suisse, médaille d'or

Championnat individuel Pistolet 50m A à Thoun, médaille de bronze, M. Steve DEMIERRE

Championnat individuel Pistolet 50m B à Thoun, médaille d'or, M. Steve DEMIERRE

Championnat Suisse individuel pistolet 25m

PPA à Thoun, médaille de bronze, M. Steve DEMIERRE

Pistolet standard à Thoun, médaille d'argent, M. Steve DEMIERRE

PSPC dames à Thoun, médaille d'argent, Mme Corine SERRA TOSIO

PSPC à Thoun, médaille de bronze, M. Steve DEMIERRE

Championnat suisse de sections P50

ST Versoix 1^{ère}, champion suisse, médaille d'or

Arquebuse Genève 3^e, médaille de bronze

Championnat suisse de groupes P10

Arquebuse Genève 1^{er}, champion suisse, médaille d'or

Championnats suisses individuels P10

Hommes M. Steve DEMIERRE 1^{er} champion suisse, médaille d'or

Dames Mme Corine SERRA TOSIO 2^e médaille d'argent

P10 cibles basculantes

Mme Corine SERRA TOSIO 3^e, championne suisse, médaille de bronze

P10 Standard

Mme Corine SERRA TOSIO 2^e, championne suisse, médaille d'or

MATCHEURS GENEVOIS

Match amical Lausanne / Vernand

Groupe A 300m 2^{ème} place
Groupe D 300m 3^{ème} place
Groupe P50 1^{ère} place
Groupe P25 2^{ème} place

Rapport du Président

Je pourrais définir 2016, pour le tir Suisse, comme une année de transition relativement calme, après les divers événements passés que nous avons connus ces dernières années, je veux parler du tir Cantonal Genevois et du tir Fédéral en Valais.

C'était sans compter sur l'événement planétaire qu'ont représenté les JO de RIO et l'immense joie personnelle que j'ai doublement ressentie.

La première par l'annonce de la première médaille suisse, alors que le doute commençait à s'installer dans les médias, à quand la première.

La Médaille de Bronze attribuée à notre tireuse émérite au pistolet Mme Heidi DIETHELM GERBER, personnage sympathique, donnant l'impression de ne pas se prendre la tête, on ne pouvait pas parler de la coqueluche des médias, un rapide quiz auprès de la presse assurant l'événement, aurait démontré que personne ne la connaissait vraiment.

La deuxième est pour moi la meilleure, c'est en imaginant la tête des journalistes se trouvant obligés, au vu de cet exploit, de mettre en avant le tir, avec cette première médaille olympique Suisse ! Bravo et merci à elle.

Donc, en contradiction avec mes propos du début, 2016 n'est pas l'année de la tranquillité ! Je citerai pour mémoire, la modification des statuts de la FST, la révision des règlements techniques en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Pour vivre heureux vivons caché, dit en suspend le dicton ! Que dire de l'Union Européenne qui ne cesse de lorgner et de jalouser nos principes de liberté, que se soient de ceux de vivre simplement en harmonie, de vivre nos passions, nos coutumes, nos traditions et de ne jamais vouloir comprendre que l'on se trouve bien chez nous !

Les Suisses, ce peuple dangereux, toujours à chercher des solutions à l'amiable sans grève ni mouvements sociaux, des gens bizarres aimant les compromis recherchant le dialogue.

Ces personnes qui veulent continuer de posséder et d'utiliser des armes, qu'elles soient de sport ou d'ordonnance, ceci sans avoir à être obligé de les lister, de les recenser, en plus de tout faire pour éviter les contrôles !

Comment ne pas écouter la bonne parole des politiques européens, qui n'ont cessé d'essayer de faire admettre chez nous ce qu'ils sont incapables de faire appliquer chez eux.

Gentilles et ronds de jambes sont au programme, en pratiquant la politique bien connue du saucissonnage, juste enlever un peu, mais pas tout ! Je veux pour exemple, la limitation des capacités des magasins fusils, à 10 coups et de placer le reste des armes dépassant ces capacités comme armes interdites !

Combien de temps arriverons-nous encore à conserver nos libertés sans avoir constamment à écrire pour rappeler, à nos politiciens fédéraux de tous bords, que nous tenons encore et toujours à l'ensemble de nos valeurs et que nous ne sommes pas prêts à lâcher du terrain sans l'avoir âprement défendu.

L'exemple nous vient du passé, nous ne sommes pas disposés à nous incliner et à saluer bien bas le chapeau européen disposé au sommet d'un mat. La mécanique de l'arbalète à un peu évolué depuis le 16^{ème} siècle.

L'annonce de Mme la Présidente Dora ANDRES qui, après 8 ans à la tête de la FST, mettra fin pour 2017 à son mandat, va laisser un vide dans les rangs des défenseurs du tir Suisse.

Son ou sa remplaçante devra, sans aucun doute, mettre ce combat en tête de liste de ses préoccupations.

Le parlement européen à voter ce mardi la nouvelle législation EU sur les armes, de manière souveraine.

Je veux pour mémoire, vous rappeler qu'un référendum pour combattre Schengen, est prêt à être lancé, celui-ci va surement conformément à notre habitude bien suisse, tâcher de faire passer nos doléances en y mettant les formes, mais avec une nouveauté, vous acceptez ou l'on dénonce une partie de cet accord, avec toutes les conséquences que l'on pourrait imaginer, ceci avant que nous soyons complètement embourbé et incapable de nous défendre. Je vous invite d'ores et déjà à le soutenir fortement.

Pour Genève, le tir se porte bien, les résultats nationaux et régionaux sont à la hauteur de nos espérances, les tireurs genevois sont cités en exemples et les podiums sont nombreux, comme vous venez de l'entendre.

Il n'en va malheureusement pas de même pour le futur de nos infrastructures, celles-ci sont plus que jamais visées, le démantèlement du stand cantonal est de plus en plus d'actualité, aucune solution, même provisoire n'est visible à l'horizon.

Les communes bien que tenues par la Constitution Fédérale, ne montrent que très peu d'enthousiasme à assumer leurs obligations, le canton tarde à générer les conditions favorables à la conservation d'installations dignes de ce nom.

Sans vouloir encore noircir le tableau, les excellents résultats, que se soient à RIO, avec l'image de la réussite et la fierté de représenter son pays ou la possibilité de devenir JT dès 15 ans, non sans oublier notre campagne annuelle de recrutement JT.

Tout confondu, ces éléments ont eu pour effet de laisser une nouvelle fois 150 jeunes avec une réponse négative en 2017, faute de place. 100 se sont déjà inscrits pour l'année prochaine.

Je vous laisse imaginer les conséquences d'une fermeture du stand cantonal, vous ajoutez 200 places de moins. On peut sans autre parler de la fin de la relève genevoise.

Cependant, au sein et sous l'impulsion de l'OCPPAM, son Président, M. Jérôme FELLE, a mis sur pied une commission interne, dont le but est de reprendre le flambeau, afin de remettre l'ouvrage sur le métier, afin d'étudier les pistes pour la conservation d'un stand cantonal.

Les tâches sont multiples, redéfinir un cahier des charges, rechercher des lieux d'implantations possible, arriver avec un projet raisonnable normalement dimensionné, relancer le processus de cotisation du fond d'entretien des lignes de tir, rencontrer différents partenaires qui pourraient nous soutenir politiquement et financièrement.

Vaste programme me direz-vous, mais qui a le mérite d'exister et de se faire connaître.

Lors de mon dernier rapport, je vous parlais de la mise sur pied en Romandie, d'un concept de centre sport étude, sous l'influence de la FST, de manière à promouvoir la relève au niveau Suisse, le projet a vu le jour dans la région Lausannoise, le CRP, **centre romand de performance**, un comité a été créé et des infrastructures ont été définies, des jeunes participent déjà et tout devrait se roder courant 2017. Beau projet dont nous sommes fières d'y participer.

Maintenant, il reste pour nous à détecter des jeunes aux potentiels exploitables et motivés.

A tous, je vous le dit vous pouvez compter sur l'ensemble du Comité de l'ASGT, pour défendre et rechercher des solutions. Mais, je vous rappelle que, nous ne sommes rien sans vous, vous êtes nos représentants, nos ambassadeurs et c'est principalement à vous de relayer nos craintes, nos besoins et nos attentes. Tout en gardant à l'esprit que notre but premier est sans conteste de faire vivre votre passion.

Notre Association ne serait pas aussi active et reconnue sans nos divers soutiens, techniques, financiers et politiques, je tiens ici à les citer et les remercier.

Au nom de toutes les sociétés et de tous les tireurs genevois, je tiens à remercier M. Jérôme FELLE, Directeur général, de l'OCPPAM, pour le soutien qu'ils portent au tir sportif.

Je me dois de remercier l'ensemble des communes genevoises, qui, par leurs soutiens techniques et financiers, font valoir leurs rôles actifs au sein de la commission paritaire pour l'entretien des installations des lignes de tir, tout en étant attentifs aux problèmes de sécurité dans et hors des stands genevois.

C'est avec leur aide et soutien que nous, association et vous sociétés de tir, pouvez continuer à exploiter avec une presque sérénité les installations des infrastructures du tir genevois. Un grand merci à eux.

Mes remerciements au Cap Eric SENE, commandant de l'arrondissement a.i. et son personnel de l'excellente collaboration lors des contrôles des tirs obligatoires, je le remercie également pour le prix du SAM, toujours appréciés par le tireur récompensé.

Je remercie également le personnel du centre logistique civil et militaire et son directeur, M. Yves BEZENÇON, dont l'aide aux sociétés nous est précieuse et appréciée, soit au travers de la gestion de la munition, pour l'ensemble des sociétés du canton, ou pour la mise à disposition des infrastructures du stand de Bernex, sans oublier le démarrage des cours de jeunes tireurs, au travers de la mise à disposition des armes et de leur entretien.

Mes remerciements à la Commission cantonale d'aide au sport, pour le soutien financier accordé à l'ASGT et à certaines sociétés de tir orientées vers la formation des jeunes.

Je remercie la Ville de Genève pour le prix offert au meilleur JT. Comme vous pouvez le voir elle est aussi à l'origine de la décoration florale de la salle et des tables à manger, merci au SEVE.

Mes remerciements à tous les membres des comités de vos sociétés qui font marcher leurs sections à une époque où les bénévoles se font rares et où les exigences et demandes sont souvent plus fréquentes que les propositions d'aide.

Pour terminer, je tiens aussi à remercier très sincèrement les membres du Comité de l'ASGT dans et hors comité pour leur précieuse collaboration, les explications et les facilités qu'ils m'aménagent, tout au long de l'année et qui me facilite grandement la vie, croyez-moi ce n'est pas tous les jours faciles.

A tous merci pour votre travail, merci du temps dédié à la cause du tir.

Raconter le partout, à Genève, le tir n'est pas mort et ceci grâce à vous toutes et tous, je vous invite de continuer à le faire vivre à toutes distances et calibres réunis.

Le mot d'ordre pour 2017 est :

« Tous réunis autour du Tir, pour le Tir »

A tous une excellente et fructueuse saison de Tir 2017. Mon Salut respectueux à vous Tireurs et vous Amis du tir.

Que vive le tir sportif, que vive Genève.

M. Jérôme FELLE**Y**, Directeur général de l'office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires apporte le message des autorités militaires cantonales et nous renseigne sur les futurs travaux et investissements prévus dans le canton, relocalisation de la caserne des Vernets, construction du futur ébergement d'Aire-la-ville et Epesses, il invite à suivre l'évolution de ces dossiers par l'assemblée notamment la libération du site de la caserne des Vernets.

4. Compte rendu financier :

Les délégués ont reçu, avec leur carte de vote, les comptes de Pertes et Profits et le Bilan de l'ASGT pour 2016 ainsi que le budget 2017.

Le Président passe la parole à notre caissier **M. David COUTAU** qui nous présente les comptes, selon le bilan remis lors de l'assemblée accompagné du rapport annuel 2016.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes :

La société de tir des Carabiniers Réunis, la Fraternelle de Bernex et le Tell étaient les sociétés désignées, lors de l'assemblée de l'année passée pour vérifier les comptes de l'ASGT de l'exercice 2016. Le 14 mars 2017, les trois sociétés étaient présentes pour la vérification des comptes.

M. Marc SCHMID, Société la Fraternelle de Bernex « Membres désignés »

M. René AUGAGNEUR, Société de tir Satigny Petit Calibre de Satigny, excusé

M. Christophe PLEE, Société de tir militaire le Tell, excusé

Les vérificateurs sont remerciés pour leur travail et leur rapport, ainsi que pour leurs questions pertinentes. Ils recommandent l'acceptation du bilan.

6. Discussion et approbation des rapports :

Ouverture de la discussion sur les trois rapports (de gestion – le compte-rendu financier et vérificateurs).

Aucune question n'est posée. Les trois rapports sont acceptés.

A l'unanimité accepté, pas d'abstention ni de refus.

M. le br Erick LABARA, Cdt br inf mont 10 : nous apporte le message des autorités militaires notamment sur le futur DEVA.

7. Fixation des cotisations 2017 :

Proposition pour cette année de conserver les cotisations votées actuelles.

0 à 15 licences	200.-
16 à 30 licences	300.-
31 à 50 licences	400.-
51 à 100 licences	650.-
101 à 150 licences	700.-
151 à 200 licences	800.-
201 à 250 licences	900.-
251 à 300 licences	1000.-
301 à 400 licences	1100.-
Plus de 400 licences	1500.-

Les sociétés s'acquittent en plus d'une redevance de Frs. 2.50 par programme obligatoire et de Frs. 5.- pour les programmes des Jeunes Tireurs de première année terminée.

Aucune question n'est posée.

A l'unanimité accepté, pas d'abstention ni de refus.

La parole est donnée au représentant des autorités politiques cantonales, M. le Conseiller d'état **Pierre MAUDET** en charge du département de la sécurité et de l'économie qui nous apporte le message de nos autorités politiques, qui nous expose les problématiques rencontrées sur différents sujets, politique des armes et les futurs infrastructures du canton et surtout la problématique non résolue du stand cantonal. Il prend en considération le rapport concernant l'avenir du tir. Par ailleurs, il explique le troisième message et demande de ne pas se tromper de cible, L'Union Européenne a décidé de prendre des dispositions pour contrôler la détention d'armes. Certaines mentions ont été largement modifiées dans le bon sens, notamment le test psychologique pour l'acquisition des armes.

Le Président le remercie de son soutien pour la cause du tir à Genève, tout en mentionnant, que le milieu des tireurs, via l'ASGT, soutiendront fortement le combat contre l'acceptation des dispositions de l'UE, par des actions sur le terrain ou par des soutiens financiers.

8. Présentation, discussion et approbation du budget 2017 :

Le caissier nous expose les principales lignes du budget 2017 également remis lors de cette assemblée.

Aucune question n'est posée.

A l'unanimité accepté, pas d'abstention ni de refus.

9. Elections et démissions

9.1 Mandat du président,

Le Président se représente pour la dernière année, un remplaçant doit être désigné.

9.2 Démissions du comité de l'ASGT,

2 démissions du comité me sont parvenues, pour la fin de l'année 2016,

Mme Karine TSCHOPP, rentrée au comité le 29 mars 2014, pour occuper le poste de secrétaire.

Christophe BLANC, rentré au comité le 24 mars 2012, pour occuper le poste de webmaster et de responsable des médailles.

9.3 Election au Comité de l'ASGT,

Afin de remplacer le poste de secrétaire vacant au comité, nous avons recherché des candidats pour assumer cette fonction laissée libre.

Le Président demande à M Gérard METRAL, Président de la Société de l'Arquebuse et Navigation de nous présenter sa candidate Mme Patrizia DAEHLER.

Le Président vous rappelle que selon les statuts, le ou la candidate est nommée pour une année à titre d'essai et que sa nomination comme membre du comité sera effective lors de la prochaine AG.

La candidature est acceptée pour une année.

Dès lors, l'entier du comité 2017 est composé :

M. André MAURY	Président
Mme Céline BLANC	Vice-Présidente, Cheffe JT, Responsable carte couronne, Responsable TC, Responsable SAT, Responsable du tir des retardataires
Mme Patrizia DAEHLER	Secrétaire
M. David COUTAU	Caissier
M. Jean-Claude ABOUGHANEM	Responsable C50, Admin. des membres, Adjoint au caissier
M. Laurent JAKOB	Responsable 300m, Responsable matcheurs
M. Philippe MASMEJAN	Responsable C50
M. Gerhard BARABASS	Responsable C10

M. Claude Alain HILTBRUNNER	Responsable P10
M. Henri DEUTSCH	Chef distinctions, Archiviste, Banneret
<u>Hors comité</u>	
M. Serge FAVRE	Responsable P25

La composition du comité est acceptée par acclamation.

9.4 Election d'une société de vérification des comptes

Satigny petit calibre, arrive en fin de mandat comme vérificateur des comptes et se doit d'être remplacée, selon notre tournus, est proposée la société de tir Servir Police.

Ce qui nous donne la composition suivante :

La Fraternel de Bernex, Tir militaire le Tell et Servir Police,

La composition des vérificateurs des comptes est acceptée par acclamation.

9.5 Présentation des membres du bureau

Une des faiblesses rencontrée au sein du comité de l'ASGT, était l'absence de relève et l'accumulation des tâches sur les membres restants occasionnant de facto une lassitude et une image de surcharge non propice au recrutement de nouvelles forces.

Là aussi nous avons effectué une prospection et le Président est fier aujourd'hui de présenter 8 personnes qui se sont annoncées prêtes à s'investir pour et l'ASGT, à votre profit.

Juste avant de vous les présenter, le Président clarifie la situation, les membres du bureau, peuvent participer au comité de l'ASGT sans restriction, leurs qualités de membres du bureau ne leur donnent pas de droit de vote pour les décisions du comité de l'ASGT, ils n'ont pas d'obligation d'assister à l'ensemble des comités, mais peuvent être appelé sur des événements particuliers.

Ils se composent :

M. Jean-Pierre ALLAMAN, Adjoint C50, membre de la STSG

M. Harley ANDEREGG, Photographe, membre de la section de tir de la SMG

Mme Sandra CEREGHETTI, Rédactrice du rapport annuel, membre de l'Arquebuse Genève

M. Frédéric CHOLLET, Webmaster, membre de l'Arquebuse Genève

M. Jaime GOMES SOARE CASCAO, Adjoint P50, membre de l'Arquebuse Genève

M. Philippe PELISSIER, Photographe, membre de Pro Helvetia

Mme Mylène STOYA, Adjointe P25, membre des Amis du Mannequin

Mme Nancy UNGARELLI-DUPPENTHALER, Gestion des médailles et distinctions, membre de l'Arquebuse Genève

10. Informations et divers

10.1 Informations validité des cartes couronnes

Lors de l'AG des cartes couronnes, il a été décidé que les cartes de CHF 4.00, ne sont plus distribuées et que leur limite de payement est fixée au 31.10.2025.

10.2 Information validation des plans de tir

Un flou a circulé ces derniers temps, le Président vous confirme :

L'approbation des plans de tir pour 300m P50, P25 et P10, doivent être soumis à

M. Laurent JAKOB.

En ce qui concerne Carabine 50m et 10m, ceux-ci doivent être soumis pour approbation à

M. Dominique WOHNLICH.

10.3 Information règlement ASGT

Le Président le rappelait en début d'assemblée, les règlements FST, changent, évoluent, s'adaptent et nous force à adapter les nôtres, lors de la séance des présidents des sociétés ASGT, nous avons proposé et validé un mode de faire, afin de limiter nos coûts, tout en nous donnant un règlement valide et à jour.

Dès lors, vous trouvez sur le site un règlement à jour, avec une liste des modifications effectuées depuis la dernière mise à jour.

Bien évidemment les anciennes versions sont conservées et disponibles, afin de vous permettre de comparer les anciens textes modifiés.

De plus, lorsque les modifications seront trop importantes, par rapport à la version papier, le comité entrera en matière afin de proposer de faire rééditer une nouvelle édition papier. Cette éventualité sera soumise lors de la séance des présidents, sous forme de sondage, désirez-vous une réédition papier où vous préférerez une version électronique, décision d'avenir ?

Divers, aucune proposition n'est parvenue au comité, dès lors la parole est-elle demandée ?
Personne ne prend la parole.

11. Remise de prix à des Jeunes tireurs

Les personnalités présentes sont invitées à tour de rôle par le Président à remettre aux bénéficiaires prix, dons d'honneur, médailles et distinctions pour Jeunes Tireurs et moniteurs.

12. Distribution des médailles et prix

Les personnalités présentes sont invitées à tour de rôle par le Président à remettre aux bénéficiaires prix, médailles et distinctions.

13. Divers et propositions

Aucune proposition ne nous est parvenue, dès lors le Président demande, dans l'assemblée si quelqu'un désire prendre la parole.
La parole n'est pas demandée.

13.2 Promotion

Il est de coutume de faire de la promotion de l'organisation de tirs cantonaux, le Président annonce que l'on peut trouver à l'entrée la promotion du 70^{ème} tir cantonal Thurgovien, qui se déroulera du 21 juin au 8 juillet 2018.

13.3 AG des délégués 2018

Enfin, le Président informe que la 14^{ème} Assemblée des délégués de l'Association sportive genevoise de tir se tiendra le 17 ou le 24 mars 2018, **date restant à confirmer**, à Veyrier, elle sera organisée par la Société de Tir de Veyrier.

Pour terminer, il prie le Président de Versoix de le rejoindre pour les dernières directives.

Le Président remercie très sincèrement M. Reto SCHUCAN, Président de la société de tir de Versoix, pour la mise en place des lieux, pour la réalisation de cette journée et surtout pour la préparation du repas.

Il le félicite pour son organisation et la prise en charge de cette manifestation. Mes sincères remerciements.

Il prie, à la fin du rapport, chaque société, de passer chez M. Henri DEUTSCH pour retirer les enveloppes de leur société, si ce n'est déjà fait.

Il prie également les personnes devant régler le repas de passer chez Mme Céline BLANC.

Que vive La société de Tir de Versoix, que vive l'ASGT, que vive Versoix, que vive Genève et que vive la Suisse.

L'Assemblée est levée à 11h57